

**LES HABITATS
NATURELS
Atlas – Partie 2**
FORETS ALLUVIALES A BOIS DUR (91F0)
Classification

Code et intitulé Corine Biotope : 44.4 Forêts mixtes de chênes, d'ormes et de frênes bordant de grands fleuves

Code et intitulé Natura 2000 : 91F0 : Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*)

Code et intitulé habitat élémentaire : cf. 91FO-3 : Chênaies-ormaies à Frêne oxyphylle

Syntaxon phytosociologique : *Ulmion minoris* Oberd. 1953

Groupement végétal : Chênaie-ormaie à Laîche espacée et Laîche maigre '(Groupement à *Ulmus minor* et *Carex strigosa*)

Physionomie, écologie, espèces caractéristiques

Description de l'habitat : forêts alluviales de type chênaie-frênaie-ormaie, complexes, composées de plusieurs strates arbustives et arborescentes, riches en lianes et dominées par le Frêne, le Chêne pédonculé, l'Orme champêtre, l'Aulne glutineux et le Peuplier noir. La strate herbacée est beaucoup moins haute que dans les forêts alluviales à bois tendre et se compose d'un cortège d'espèces mésohygrophiles et mésophiles.

Cet habitat s'installe sur des matériaux limono-sableux, déposés sur des assises de sables et galets, à l'origine de sols alluviaux relativement épais (40 à 50 cm).

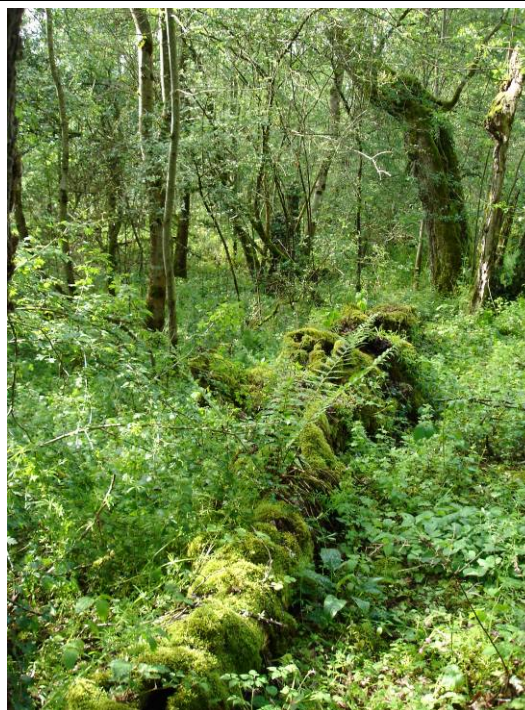
Ce type de forêt correspond au stade ultime de l'évolution permise par la proximité de la nappe alluviale et par l'inondation périodique.

Espèces caractéristiques présentes :

Strate arborescente : le Frêne commun, l'Aulne glutineux, le Chêne pédonculé, l'Orme champêtre, le Tilleul à petites feuilles.

Strate arbustive et lianescente: l'Orme champêtre, le Noisetier, l'Aubépine monogyne, le noisetier, le Fusain d'Europe, le Prunellier, le Lierre, la Clématite vigne-blanche, le Houblon.

Strate herbacée : l'Epiaire des bois (*Stachys sylvatica*), Circée de Lutèce (*Circaea lutetiana*), l'Oseille sanguine (*Rumex sanguineus*), le Géranium (*Geranium phaeum*), la Pulmonaire (*Pulmonaria affinis*), la Reine des Prés (*Filipendula ulmaria*), le Lierre terrestre (*Hedera helix*), l'Herbe aux gouteux (*Aegopodium podagraria*), le Lamier maculé (*Lamium maculatum*), la Laîche maigre (*Carex strigosa*), la Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*).



Etat de référence de l'habitat sur le site : Puy-Guillaume en rive droite au sud du pont, Dorat au nord-est de la station d'épuration, rive droite, Noalhat au sud du lieu-dit les Blavereaux.

Localisation et surface

Les forêts à bois dur colonisent des terrasses alluviales irrégulièrement inondées, où prédominent les sédiments fins. Ces formations peuvent parfois être en mosaïque avec des forêts à bois tendre, formant des « forêts mixtes ».

Sur le site, les forêts alluviales à bois dur sont localisées tout le long du cours d'eau et notamment au sein des grands méandres. Ces forêts concernent un peu plus de 500 ha.

Dynamique naturelle

Ces formations succèdent à la forêt de bois tendre. Le premier stade est l'ormiaie-frênaie, qui dure entre 50 et 100 ans, avant que n'apparaisse la forêt alluviale mûre à Chêne pédonculé. Il faudra encore plusieurs siècles (200 à 400 ans) pour que la chênaie-frênaie atteigne le stade terminal, qui correspond, sur les sols humides, au climax (végétation en équilibre avec les conditions climatiques et pédologiques), très riche en espèces. L'ormiaie-chênaie-frênaie alluviale se développe d'autre part souvent en mosaïque étroite avec la frênaie à Pulmonaire, au gré des variations microtopographiques.

Valorisation socio-économique

Cet habitat ne fait généralement pas l'objet d'une valorisation socio-économique importante : il peut être ponctuellement exploité pour le bois de chauffage et la confection de piquets. Les forêts alluviales constituent des sites de détente appréciés.

Sensibilités et facteurs d'évolution

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Dynamique fluviale.	Élévation du niveau du sol par piégeage de sédiments. Graphiose de l'Orme.
<i>Facteurs humains</i>	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (potentiel).	Introduction volontaire ou non de plantes exotiques envahissantes. Sylviculture intensive (coupes à blancs, artificialisation des lisières, plantations clonales de peuplier). Abaissement du niveau de la nappe. Surpâturage.

Etat de conservation

- ☒ Bon
☐ Moyen
☐ Mauvais
☐ Très mauvais

Les forêts alluviales à bois dur constituent un des habitats les plus représentés de ce site Natura 2000 et il s'agit d'un habitat typique des grands fleuves. **L'état de conservation des forêts alluviales sur le site est très variable** d'un secteur à l'autre, mais il est **globalement assez bon**.

Certaines de ces forêts sont dégradées en raison de dépôts d'ordures, de surpâturage ou de l'abondance d'espèces exotiques envahissantes telles que la Renouée du Japon, la Balsamine de l'Himalaya, du Robinier faux-acacia, de l'Erable negundo ou encore du Solidage du Canada. Elles subissent également l'impact de la fréquentation par des engins à moteur, d'un déficit d'alimentation en eau suite aux aménagements fluviaux anciens et à l'exploitation de granulats (baisse de la nappe entraînant l'évolution vers des boisements non alluviaux).

Valeur écologique et responsabilité du site

Habitat moyennement typique des végétations prises en compte dans la directive Habitats mais très présent sur le site. **Habitat de très grand intérêt patrimonial** lié aux vallées alluviales de l'Allier et de la Loire, demeurant exceptionnel dans le Massif Central et en France. Il héberge en outre.

Flore : l'Orme lisse (protégé à l'échelle régionale) semble présent sur quelques secteurs du site, mais il est peu fréquent ; *Carex strigosa*, espèce très rare à l'échelle du Massif Central.

Faune : habitat du Lucane cerf-volant et biotope de nidification des oiseaux remarquables (Milan noir, hérons, Pic noir).

Du fait de la surface importante de ce type de forêt alluviale et de son état de conservation globalement bon, **le site apparaît comme très important pour la conservation de cet habitat.**
